

Le cimetière de Saint-Bonaventure



■ Gilles PAUL-HUS
Réviseur Robbie DESROSIERS

Aujourd'hui propriété de la fabrique de la paroisse Sainte-Famille, le cimetière de Saint-Bonaventure est toujours administré localement par des bénévoles de la communauté de Saint-Bonaventure. En effet, la paroisse de Saint-Bonaventure, fondée en 1856, a fusionné avec les paroisses de Saint-Guillaume et de Saint-Pie-de-Guire en janvier 2013 pour former la paroisse Sainte-Famille, mais chaque communauté continue d'administrer son propre cimetière.

Si la paroisse de Saint-Bonaventure d'Upton fut détachées de Saint-Guillaume d'Upton en février 1856, il lui aura fallu presque dix années avant d'avoir l'autorisation d'héberger un curé résident. Et si la parcelle de terre pour l'érection d'une chapelle fut donnée à l'Évêché de Trois-Rivières en 1862 par Louis Forcier dit Gaucher et Alexis Nepveu, ce n'est que le 8 avril 1865, que la demande d'ériger les bâtiments fut adressée à l'Évêché de Trois-Rivières. Un certain nombre de franc-tenanciers de Saint-Bonaventure d'Upton s'étant réunis et ayant résolu de s'engager à ériger un presbytère et toutes ses dépendances dans le courant de l'été (1).

Les premières sépultures dans ce premier cimetière furent enregistrées en 1866, tel que rapporté dans la monographie Saint-Bonaventure d'Upton " Répertoire des baptêmes, des mariages et des sépultures des registres paroissiaux 1866-2000 " (2).

Le cimetière de Saint-Bonaventure de 100 pieds par 150 pieds utilisé en 1866 fut remplacé au tournant du siècle dernier, tel que l'indique un rapport d'inspection daté du 21 mai 1912 (3).

C'est toujours sur cette nouvelle parcelle de 190 pieds par 350 pieds adjacente à l'ancien lot que s'effectue

aujourd'hui les inhumations. Le remplacement du cimetière coïncide aussi avec l'autorisation délivrée par l'Évêché de Nicolet de remplacer la chapelle par une nouvelle construction de 75 pieds par 152 pieds sur une hauteur de 28 pieds (4).

C'est cette église bénite le 20 septembre 1914 qui fut détruite par la tornade qui dévasta Saint-Bonaventure le 24 juillet 1975 et qui emporta aussi les plus vieilles stèles en bois du cimetière. L'église reconstruite après la tornade a été vendue à la municipalité de Saint-Bonaventure en 2019, mais le cimetière et le presbytère demeurent propriété de la fabrique de la paroisse Sainte-Famille.

Les paroissiens de la communauté de Saint-Bonaventure ont toujours pu compter sur la disponibilité de bénévoles pour l'administration de leur cimetière ainsi que sur la générosité de quelques paroissiennes et paroissiens qui, au cours des décennies, ont permis son entretien et son embellissement, dont l'ajout en 2018 d'une clôture



de fer forgé et d'un aménagement floral pour accueillir les visiteurs. Il faut noter que chaque année en septembre une cérémonie du souvenir a lieu au cimetière. Il s'agit d'un moment privilégié pour se rappeler des femmes et des hommes qui nous ont précédés.



Il est possible de communiquer avec la fabrique de la paroisse Sainte-Famille pour obtenir plus d'information sur l'administration des lots. Ceux-ci font l'objet d'un bail emphytéotique (99 ans) inscrit dans un registre indiquant l'emplacement et le ou les personnes signataires du bail.

Alors une petite pensée de reconnaissance aux bénévoles, pour la plupart des dames, qui ont assuré le suivi et la conservation de cette partie importante de notre patrimoine collectif. ■

Référence :

(1) Archives du diocèse de Nicolet, Saint-Bonaventure, n° 6, Requête des Francs-Tenanciers à Mgr Cooke demandant l'autorisation pour un presbytère et un cimetière, 8 avril 1865.

(2) Saint-Bonaventure d'Upton Répertoire des baptêmes, des mariages et des sépultures des registres paroissiaux 1866-200, édition révisée (octobre 2007), Société de généalogie de Drummondville, ISBN-978-2-922628-13-5.

(3) Archives du diocèse de Nicolet, Saint-Bonaventure, n° 53, Visite à Saint-Bonaventure d'Upton – Inspection au sujet de l'agrandissement du cimetière, 21 mai 1912.

(4) Saint-Bonaventure 1867-1992, Édition Louis Bilodeau et Fils Ltée, ISBN 2-921211-59-9.

(Gilles Paul-Hus pour le Comité d'histoire de Saint-Bonaventure).



Stèles funéraires soulignant la présence de familles centenaires oeuvrant dans la paroisse, tels que les Denoncourt, Joyal et Lemaire.

(Ci-dessous, vue aérienne de l'église et du cimetière, paroisse de Saint-Bonaventure).

